



**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte**

Service Développement des territoires ruraux

Rue Mariazé - BP 103 97600 MAMOUDZOU

Coordinateur.trice programme LEADER (FEADER)

Poste de catégorie A en portage salarial pour le compte de la DAAF : CDD 1 an renouvelable

Clôture de la réception des candidatures : 16/09/2025

Prise de poste :01/11/2025

**Présentation de
l'environnement
professionnel**

La DAAF de Mayotte met en œuvre les politiques relatives à l'agriculture et au développement des territoires ruraux, à l'alimentation et à la forêt, et contribue à la définition et à la déclinaison de la politique de l'emploi dans le domaine agricole. Elle compte 80 agents.

Le service Développement des territoires ruraux (SDTR) comprend 16 agents et a en charge la politique forestière, l'aménagement agricole et rural, la protection du foncier agricole et l'instruction des actions du FEADER afférentes à ces thématiques. Il comprend actuellement 2 unités, une en charge des Forêts et du Bois, et l'autre en charge des questions relatives aux Territoires Ruraux et l'Aménagement Durable (y compris l'instruction et le suivi des dossiers FEADER).

Le SDTR instruit les mesures FEADER du Programme de Développement Rural 2014-2022 de Mayotte (PDR) et celles du PSN (2023-2027) concernant l'hydraulique agricole, la protection des espaces forestiers et naturels, les services de base, les aménagements touristiques en zones forestières et naturelles, la préservation et restauration du patrimoine naturel, la mise en place et l'entretien de surfaces boisées, la création de haies, la modernisation des équipements d'exploitation forestière, les approches collectives en faveur de projets environnementaux et **le programme LEADER**. Il assure également l'animation et le secrétariat de la Commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF), et de la commission des baux ruraux. Il participe à diverses instances dans les domaines de l'eau et de l'environnement, au titre des prérogatives régaliennes et stratégiques de la DAAF. Enfin, il prépare les avis de la DAAF sur les documents d'urbanisme et les permis de construire, pilote la politique forestière départementale (secrétariat de la CFBDM et instruction des dérogations à l'interdiction générale de défrichement), et exerce des missions de police forestière.

Objectifs du poste

Sous l'autorité du chef de l'unité « Territoires Ruraux et Aménagement Durable » (UTRAD : 5 agents), vous assurez la gestion de la mesure LEADER sur le territoire de Mayotte. En collaboration étroite avec les animateurs des Groupes d'Actions Locales (GAL), et le Service Europe et Programmation (autorité de gestion FEADER), vous apportez un appui technique et réglementaire dans le montage et le suivi des dossiers de demande de subvention.

Vous organisez votre activité de manière autonome et contribuez activement à la réussite du programme par la proposition et la mise en œuvre d'actions adaptées. Vous intervenez sur l'ensemble du cycle de vie des dossiers, de l'instruction préalable au conventionnement jusqu'au versement des aides, en assurant le suivi global des demandes, l'accompagnement des porteurs de projets, la participation aux avis techniques, les contrôles de conformité et le reporting du programme.

Vous jouez également un rôle clé dans l'animation du réseau des GAL, que vous animez et coordonnez afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée et efficace du programme. Vous

	assurez un appui technique et réglementaire, facilitez les échanges entre acteurs, valorisez les projets soutenus et veillez à la cohérence et à l'atteinte des objectifs du programme LEADER. Vous participez à la clôture des derniers dossiers du programme 2014-2022 et assurez à la mise en œuvre du programme 2023-2027.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Vos principales missions comprennent : - la gestion administrative du programme, incluant l'instruction des demandes d'aide avant leur présentation en comité de programmation, la gestion des décisions juridiques, l'instruction des demandes de paiement et la réalisation de visites de contrôle sur site , - la gestion financière du programme LEADER doté d'une enveloppe de près de 3 millions d'euros pour la période 2023-2027 , - l'accompagnement technique et la formation des associations GAL tant sur les aspects liés aux dossiers qu'à la gestion associative ; - la participation aux réunions et comités organisées par les GAL ainsi qu'au groupe de travail LEADER nationaux (LEADER France et outre-mer), et ce, aux contacts directs d'élus ; - l'animation et la coordination du réseau des animateurs GAL (réunion interGal, visite croisées de projet LEADER...).	
Champ relationnel du poste	Au sein de la DAAF : le Service Europe et Programmation (autorité de gestion) et le Service Economie Agricole (l'autre service instructeur), la direction. A l'extérieur de la DAAF : animateurs de GAL et leurs présidents, collectivités, organisations professionnelles, autres services déconcentrés de l'État, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (Bureau de la coordination et du développement rural), Direction Régionale de l'Océan Indien de l'Agence de Service et de Paiement (ASP-DROI)...	
Compétences liées au poste	Savoirs Niveau d'étude souhaité : bac + 3 minimum dans les domaines du développement rural, de l'aménagement territorial, de l'environnement, de la gestion des fonds européens, ou de l'administration. Connaissance des fonds européens en particulier du FEADER. Connaissance des politiques de développement rural notamment celles financées par le FEADER. Connaissance du dispositif LEADER et de ses principes. Connaissance des procédures réglementaires et administratives liées au financements publics et européens. Connaissance en gestion de projet.	Savoir-faire / savoirs être Capacités d'analyse et de synthèse. Aisance à l'écrit et l'oral. Animation de réseau. Aptitude à conduire un projet et à respecter des échéances avec rigueur. Capacité d'initiative et force de proposition. Maîtrise des outils informatiques (pack office, logiciel métier spécifique pour la gestion des fonds européens : Osiris, Safran). Capacité d'animation, de coordination et de communication Sens de l'organisation, autonomie et rigueur. Aptitude à travailler en réseau. Qualités relationnelles / savoir rendre compte
Caractéristiques du poste	La personne est recrutée(e) pour une période d'un an, avec souhait de prolongation. Elle est directement rattachée(e) au chef de l'unité « Territoires Ruraux et Aménagement Durable ». Elle est sous la supervision conjointe de ce dernier et de l'adjointe au chef de service en sa qualité d'agent instructeur. Le/la contractuel est intégré(e) comme un agent de la DAAF à part entière durant sa mission. Il/elle bénéficie du matériel nécessaire à l'accomplissement de sa mission (un poste de travail équipé et des véhicules de service pour ses éventuels déplacements professionnels) et pourra bénéficier du plan de formation de la DAAF. Billet d'avion A/R pris en charge en cas de venue depuis l'hexagone. Période d'essai d'un mois	
dépôt des candidatures	Les dossiers de candidature (CV + lettre de motivation), accompagnés de la copie du dernier diplôme obtenu sont à faire parvenir au chef du service Développement des Territoires Ruraux, M. Franck DUGUÉPÉROUX franck.dugueperoux@agriculture.gouv.fr et à l'adjointe Mme Youhanidhi SAID-KALAME youhanidhi.said-kalame@agriculture.gouv.fr.	